

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

## PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . Fr. 8.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . Fr. 12.50  
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX 11 c 58  
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 16.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . Fr. 21.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)

## TÉLÉPHONES :

RÉDACTION . . . . . 61.061  
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES  
MARTIGNY . . . . . 61.061  
PUBLICITAS S. A., SION . . . . . 236

## ANNONCES

(le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct.; SUISSE : 10 ct.; ETRANGER : 10 ct.  
Réclames (le mm.) CANTON : 20 ct.; SUISSE : 30 ct.; ETRANGER : 30 ct.  
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.  
Compte de Chèques postaux 11 c 485, Sion

Règle des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

## Braconnage

On nous écrit :

Voilà certes un métier qui ne manque pas de risques et de dangers. Mais d'abord, est-ce bien un métier ? Et comment se fait-il qu'en dépit des sanctions les plus sévères, des amendes les plus lourdes, des corps-à-corps et même des échanges de coups de feu avec les gardes, la gent braconnière n'en demeure pas moins nombreuse, semblant recruter de nouveaux fidèles à mesure que les lois la soumettent à de plus dures épreuves ?

Pour résister à un pareil assaut, il faut tout de même convenir que le braconnage n'est pas un simple métier, mais beaucoup plus un exutoire aux instincts primaires et chasseurs de l'homme. Une sorte de jeu, riche en émotions intenses, en déploiement de ruse, en un mot une façon unique de se procurer des joies redoutables et sauvages.

Ce n'est pas tout ! Outre l'attrait du fruit défendu, des risques à encourir, des longues veillées nocturnes dans une position de bête fauve, du mystère qui, dans ces moments-là enveloppe toutes choses, un autre charme puissant vient rendre à jamais irrésistibles les muettes randonnées du braconnier à travers bois. Peu de passions au monde ne mêlent autant l'homme à la nature ! Et c'est sans doute ce profond contact des éléments, cette communion intime avec le vent, les eaux, les végétaux, la vie cachée du gibier qui fait le charme véritable de cette chasse interdite.

Que d'impressions fortes et de minutes étranges l'on vit à guetter silencieusement le passage d'une bécasse ou d'un canard dans la jungle grillée des roseaux. Quelle émotion plus rare que celle d'avancer parmi les joncs et les mares, en pleine vase tiède, avec de l'eau jusqu'au menton et d'arriver ainsi à force de petits mouvements souples à la portée du nid de l'harpye ? Quelle joie plus savoureuse et plus violente que la capture d'une loutre, d'un renard, d'une grosse truite, d'une marmotte lorsqu'on a dû ramper des heures comme un léopard dans les hautes herbes, ou lorsqu'on est resté roulé en boule au fond d'un creux jusqu'à sentir fourmiller tous ses membres ? Que de sensations vives à veiller des nuits durant les marmottes derrière quelques éboulis, carressé ou glacé tour à tour par le rude souffle bleu du soir ou la froide rosée matinale ! Quel triomphe de ruse sauvage et quel orgueilleux sentiment l'on éprouve à dépister des chiens et des hommes lancés sur vos traces, à déjouer les plus redoutables embûches et finalement à serrer dans ses mains l'animal tant désiré ! Oui ! certes, le braconnage réserve bien des surprises et d'émotions violentes à ceux qui s'y livrent.

\*\*\*

Mais l'homme vit-il uniquement de massacrer et de vie instinctive ? Et pourquoi tuer tant de bêtes souvent inutilement ? S'il sent un tel besoin de se retremper dans la grande Nature pour réagir contre l'envoûtement de notre civilisation moderne, ne pourrait-il pas y parvenir sans détruire tout ce qu'il rencontre ? Ne trouverait-il pas autant de joie et souvent des joies plus profondes et délicates à observer les bêtes au lieu de les capturer, à surprendre leurs ébats, leurs mœurs secrètes, leur nourriture ? Ne remplacerait-il pas avantageusement le fusil, la nasse, le piège par un appareil photographique ? Et photographier de près ce qu'il met des heures de patience à atteindre... ce serait aussi un genre de capture ! Ou bien s'il tient absolument à sentir le douillet de l'oiseau qu'il guette ou le chaud du quadrupède qu'il poursuit, pourquoi ne le relâcherait-il pas ensuite ? Il y a des braconniers qui le font, des braconniers de race qui chassent pour le seul plaisir de chasser, qui capturent pour le seul but de posséder un instant la bête convoitée et puis la relâchent. Ils sont plutôt rares... bien sûr !

D'aucuns diront même avec un petit rire malicieux qu'ils libèrent l'animal pris parce qu'ils en connaissent trop le goût ! Ceci est encore possible, mais néanmoins, il est certain que l'on pourrait éviter bien des massacres inutiles, non par la rigueur des lois (elles agissent plutôt comme un excitant) mais en inculquant à l'homme dès son enfance le respect de la vie, le goût de l'observation, de la nature et des bêtes.

René-Pierre Bille.

## L'échec valaisan

Ses causes — Ses conséquences

Beaucoup d'encre a coulé et coulera encore au sujet de l'élection de jeudi au Conseil fédéral.

Jusqu'à maintenant, c'est surtout la presse hors notre canton qui en a publié d'abondants commentaires. Qu'il soit donc permis à un Valaisan de dire à ses concitoyens ce qu'il sait et ce qu'il pense de cette élection en usant d'un langage dépourvu de toutes mignardises ou cachotteries.

La fortune a grossièrement tourné le dos à notre canton. La non-élection de M. Troillet constitue un échec humiliant qui dépasse l'homme et de beaucoup, pour atteindre le Valais tout entier. Echec d'autant plus cuisant qu'il est immérité et souverainement injuste. Le siège de M. Motta, nous l'avons démontré à cette place avant l'ouverture de la session du Parlement, et nous l'avons répété à satiété durant les trois jours précédant l'élection, revenait incontestablement au Valais. A quoi bon récriminer là-dessus, maintenant que le fait est accompli à l'inverse. L'intérêt de la petite patrie n'est pas de jérémiader, mais de relever la tête avec courage et fierté, de rechercher les causes de l'événement et de prendre les résolutions qui s'imposent.

Le premier et principal facteur de la défaite est l'attitude des conservateurs fribourgeois prise de concert ou plutôt avec la connivence des super-dirigeants du parti conservateur-catholique suisse. Des preuves ? Les voici : le triple choix issu des délibérations du Comité du parti et du groupe conservateur en date du 10 février à Berne, avec préférence nettement marquée à M. Aeby ; la résolution du parti conservateur fribourgeois au profit des conservateurs tessinois ; l'attitude ondoyante de M. Aeby, homme brave, sage et pieux s'il en fut, qui apparaît comme l'instrument de la manœuvre. Dès le début, la réaction de Fribourg avait décidé de torpiller la candidature valaisanne. Le coup était-il dirigé contre le Valais conservateur ou contre la personne de M. Troillet ? Nous nous sommes laissé dire que c'est plutôt celui-ci qui était visé parce que trop lié avec M. Musy que ses frères fribourgeois de hier ont condamné sans appel. N'insistons d'ailleurs pas davantage sur cet aspect de la question qui, de toute façon, relève d'un rendement de compte entre conservateurs de Fribourg et du Valais et dans lequel nous autres radicaux valaisans, n'avons rien à voir. Tout au plus pouvons-nous souhaiter sans manquer à la discrétion que les majoritaires de notre canton obtiennent pleine et entière réparation. L'addition sera d'importance ! Si tel n'était pas le cas, c'en serait fait d'eux, car la décadence, pour un parti, c'est de perdre son tempérament.

Les autres raisons de l'insuccès de M. Troillet sont d'ordre interne, c'est-à-dire ou personnelles ou bien rattachées à son parti. On peut dire de lui qu'à l'occasion de la récente élection comme durant ses 25 années de gouvernement, il eut à résister « aussi bien à la glu de l'amitié qu'au vitriol de l'inimitié ». Sut-il toujours le faire ? Pour notre part, nous avons constaté que dans leur désir de bien servir la candidature valaisanne, des journalistes sont allés jusqu'à louer M. Troillet de son assiduité aux séances du Conseil et des Commissions, ainsi que du travail énorme qu'il y fournissait, alors que nous connaissons, depuis quelques années déjà, l'appréciation contraire d'un nombre assez imposant de députés sans distinction de parti de la Suisse allemande et même de la Romandie.

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que

les graves démêlés qui ont caractérisé le ménage gouvernemental et qui ont marqué la vie du parti conservateur ne sont pas si éloignés. Ils ont eu des répercussions dans toute la Suisse. Toujours la personne de M. Troillet était au premier plan. C'est ainsi que les dirigeants du parti conservateur-catholique suisse ont été renseignés sur lui, à l'époque, par les propres coreligionnaires politiques valaisans de M. Troillet.

Aussi bien, tenant compte de tout cela, nous n'avons pas été sans crainte en apprenant sa candidature au Conseil fédéral. Nous avons malheureusement pu constater que ces craintes étaient fondées au moment où nous apprîmes la décision des organes du parti conservateur du 10 février, et lorsque fut proclamée la candidature officielle de M. Celio à l'ouverture de la session.

Enfin, alors que notre canton était engagé à fond, n'écouter plus que la voix de son intérêt supérieur, nous sommes intervenu au sein du groupe radical, il nous a été donné de constater que si la sympathie était unanime sur le nom du Valais, il n'en était pas tout à fait de même sur le nom de son candidat. A partir de ce moment, le courant nous a paru impossible à remonter. D'autant que les socialistes venaient de décider de voter pour M. Aeby contre M. Troillet, espérant, nous a-t-on rapporté, que les méthodes gouvernementales de ce dernier étaient trop personnelles.

C'était mardi. Il y eut encore, le lendemain, il est vrai, l'envoi anonyme — en quoi réside la lâcheté — non pas d'un pamphlet ou d'un libelle mais de la copie conforme des dépositions d'un certain nombre de témoins, extraites du dossier d'un procès intenté par M. Troillet à la Feuille d'Avis de Sion, il y a quelques années. Ce procédé, s'il est demeuré sans effet sur le résultat du scrutin, ne doit pas moins être tenu pour vil et méprisable.

La bataille fut perdue et tristement perdue. On peut se demander si M. Troillet n'ayant pu gagner la première manche qui était de se faire préférer par son groupe à M. Celio, il n'eut pas mieux valu engager la lutte avec un autre candidat peu ou pas connu sur le plan parlementaire mais qui n'aurait pas prêté le flanc à la critique ; si la campagne électorale a été bien dirigée ? Sans doute, mais cela entre déjà dans le domaine de l'Histoire et regarde avant tout le parti conservateur.

Un fait demeurera constant : notre canton sort meurtri de cette compétition au sein du parti conservateur-catholique suisse. Son peuple, brave, courageux et travailleur, n'avait pas mérité un pareil sort. Nous comprenons la déception, l'amertume et l'indignation qu'exprime le *Nouvel-Liste* à l'égard des conservateurs suisses et singulièrement de ceux de Fribourg. Mais, en définitive, à qui la faute ?

L'échec subi à Berne, le 22 février, cause à notre canton un tort considérable au moment même où, pour maintenir et accentuer son développement économique, il avait un réel besoin d'avoir un représentant au Conseil fédéral. Une occasion aussi favorable que celle qu'avait créée la mort de M. Motta ne se produira pas avant bien longtemps. Le temps suffisant pour permettre au parti conservateur valaisan, s'il prétend détenir indéfiniment la majorité, de renouveler son personnel dirigeant, de faire oublier ses lamentables chicanes et ses graves erreurs, seuls moyens de recouvrer l'estime confédérale indispensable.

C. C.

## Le tabac de la Broye

La récolte de tabac de la Broye vaudoise et fribourgeoise a été livrée aux entrepôts d'Estavayer-le-Lac et de Payerne. Elle représente environ 250 tonnes. Le tabac a été payé à raison de 145 francs le quintal au maximum.

## Les billets du dimanche

Pendant les fêtes de Pâques de 1940, les billets du dimanche seront valables : à l'aller : du 21 au 25 mars (du jeudi au lundi) ; au retour : du 22 au 26 mars (du vendredi au mardi).

## Elle tombe du train et se tue

Mlle Marie Strässle, 18 ans, de Wald (Toggenbourg) voulut monter sur un train qui s'était déjà mis en marche, en gare de Schänis. Dans sa précipitation, elle lâcha son petit frère de 7 ans qui tomba et fut grièvement blessé. Elle-même tomba sur la voie et fut tuée sur le coup.

En passant...

## Les enseignements de... l'enseignement

Avec les beaux jours on voit s'amorcer dans les journaux du Haut-Valais une petite polémique autour de l'enseignement secondaire :

Sujet qui se prête admirablement bien au choc des idées.

Il apparaît assez complexe, en effet, pour offrir des aspects différents à ceux qui l'examinent. C'est le débat révé pour les chroniqueurs qui cherchent une diversion aux événements douloureux de notre époque.

Eux qu'on a priés si souvent de retourner à l'école, ils y sont maintenant et je vous promets bien qu'ils ne lâcheront pas de si tôt ce thème en or. Voilà nos amis du Haut-Valais lancés dans une discussion sans fin...

Puissent-ils tirer un judicieux enseignement du problème scolaire !

Le développement de l'instruction publique en Valais devient une nécessité toujours plus urgente.

C'est un fait.

Le canton par rapport aux Grisons, par exemple, au Tessin ou au canton d'Uri, se trouve en état de manifester infériorité dans ce domaine.

Alors qu'en Valais on s'est contenté d'ouvrir quelques écoles secondaires dans les régions principales, il existe aux Grisons une centaine de classes.

Or, il y a là-bas 10.000 habitants de moins qu'ici.

A Uri, pour un district de la grandeur de celui de Viège, on compte cinq écoles secondaires.

Enfin, le Tessin dépense en un an 2 millions, 500.000 fr. de plus que le Valais pour l'enseignement.

Tels sont les chiffres qu'on nous cite et dont on ne saurait suspecter la véracité.

Il serait donc opportun de pousser l'enseignement secondaire en Valais pour que les gens du pays ne soient pas trop prétérités en regard de ceux d'ailleurs.

Mais cet effort exigerait des sacrifices.

Il faudrait commencer par modifier l'enseignement primaire afin d'harmoniser son programme à celui des degrés supérieurs.

Quant aux instituteurs, ils devraient naturellement compléter leur instruction pour pouvoir assumer des devoirs nouveaux et se montrer à la hauteur de leur tâche et des tâches de leurs élèves !

Tout cela entraînerait des dépenses.

Et c'est précisément là que réside, hélas ! la difficulté principale.

On fait valoir, il est vrai, que l'Etat qui voue une sollicitude exquise à l'amélioration du bétail bovin ou qui cherche à adoucir le sort des taurellons sans trop rechigner sur les frais qu'entraîne une telle action ne devrait pas lésiner quand il s'agit de dépenser de l'argent pour une cause élevée...

Evidemment, mais le problème agricole passe-t-on toute une classe de la population, tandis que l'autre n'intéresse que quelques classes de collégiens...

Nous plaignons sur ce chapitre et nous avons certainement tort, car un préjugé couramment répandu veut qu'on traite avec gravité des choses graves.

Ce procédé ennui à peu près tout le monde et pourtant comme il permet à chacun de se prendre au sérieux, c'est celui qu'on pardonne avec le plus d'empressement au journaliste.

Revenons donc à des considérations solennelles. Si le Valais hésite à développer son enseignement secondaire, il mettra sa jeunesse en difficulté dans la lutte pour la vie et bientôt toutes les portes se fermeront devant elle.

L'enseignement primaire est insuffisant et l'enseignement secondaire ouvert à certains milieux seulement ne profite aujourd'hui qu'aux enfants privilégiés des centres.

Sait-on que pour devenir gendarme il faut une préparation qui fait déjà défaut aux enfants des vallées ? En postulant un pareil poste ils sont à peu près sûrs d'être évincés par des candidats qui ont suivi des cours dans les villes. Il en sera probablement ainsi pour toutes les situations qui nécessitent un certain degré d'instruction.

Pour remédier à cette anomalie, on voit bien quelle est la solution qu'il faudrait adopter.

Ce qu'on voit moins c'est la façon de se procurer l'argent nécessaire à une rénovation.

Pour reprendre un mot du poète Rictus, le poète des gueux, nous dirons simplement ceci :

On n'a pas l'moyen d'avoir les moyens... Et c'est assurément bien triste. A. M.

On s'assure  
avantageusement à  
**La Mutuelle Vaudoise**  
Th. LONG, agent général, Bex

## Confédération

### Un emprunt de défense nationale

Dans sa séance de samedi, le Conseil fédéral a décidé d'émettre un emprunt de la défense nationale de 200 millions de francs. Si les souscriptions dépassent ce montant, l'excédent pourra être pris en considération. L'emprunt a été pris ferme par le cartel des banques suisses et l'Union des banques cantonales suisses. Il sera prochainement mis en souscription publique. Le taux de l'intérêt est de 3 1/2 % les quatre premières années et de 4 % les six années suivantes. Le prix d'émission est de 99.40. Le droit de timbre fédéral sur les obligations de 60 centimes est à la charge du souscripteur. La Confédération se réserve le droit de dénoncer l'emprunt prématurément pour la fin de la septième année.



# Nouvelles du Valais

# MARTIGNY

## A propos de Tribunal militaire

On nous prie d'insérer :

M. A. M., en relatant un jugement du Tribunal militaire, s'est attiré les foudres d'un rigoriste disciplinaire signant \*\*\*. Ce dernier trouve ces propos déplacés et plaisants.

Qu'il me soit tout d'abord permis de lui faire remarquer que lui-même s'autorise à parler de bagatelle, alors que plus loin, il voit dans cette malheureuse affaire d'insubordination des faits d'une très réelle gravité.

La discipline constitue, à n'en pas douter, le premier des devoirs de tout soldat digne de ce nom. Le soussigné est convaincu de son importance, et sa conviction n'est point celle d'un civil.

Quant à trouver dans l'article incriminé matière susceptible d'amoinrir le sentiment du devoir chez nos soldats, il faut les bien peu connaître.

Il est certain que les 9 pauvres bougres ne se sont jamais doutés que leur plaisanterie de fort mauvais goût constituerait, aux yeux des juges militaires, un cas avéré de mutinerie. Ils en ont été, certainement, les plus étonnés en l'apprenant. Il est hors de doute, cependant, qu'ils ne seraient pas les derniers à faire leur devoir devant le danger.

Le fendant par trop abondamment absorbé et les heures d'inaction doivent, à mon avis, avoir contribué pour une très large part à la prestation d'un serment qui, quoi qu'en dise \*\*\*, prête bien plus à l'hilarité qu'à l'indignation, même mitigée.

Une discipline basée exclusivement sur la coercition ne constituera jamais qu'un pis aller.

Je ne crois point trop m'avancer en affirmant que nos officiers pensent de même et qu'ils n'ont recours à la contrainte que lorsque les autres moyens ont échoué et que le devoir leur commande d'y avoir recours.

Les temps présents ne nous offrant pas particulièrement sujets à réjouissances, je réserve mon sérieux pour d'autres causes et pour ne pas désobliger \*\*\*, je me contenterai de sourire.

Jean Michel Cretton.

\*\*\*

Nous recevons en outre une correspondance d'un soldat d'un bataillon valaisan actuellement mobilisé, qui dit entre autres :

« Tout de même, \*\*\* exagère, et il ne faut pas être plus patriote que le Général Guisan ! Il est entendu qu'il faut employer un langage digne et réservé pour toute relation d'ordre militaire ; mais nous n'avons pas l'impression que M. A. M. soit allé trop loin, et son article a été fort bien compris par les militaires. Ceux-ci estiment d'ailleurs que l'armée — pour remplir sa noble mission — exige d'eux passablement de renoncements et qu'il est assez juste, qu'en retour, elle leur procure de temps à autre un fait-divers propre à les déridier quelque peu. J'ai fait le serment de servir de toutes mes forces ma belle patrie suisse, mais je ne vois pas pourquoi je devrais constamment garder un visage revêché et triste, alors que l'ennemi n'a pas encore franchi notre frontière et que j'ai encore foi en la valeur défensive de notre armée... »

Mais je veux terminer en relevant une inexactitude dans l'entrefilet de \*\*\* : Il est faux d'assimiler M. A. M. à des gens qui n'ont jamais fait de service, puisque ce dernier compte à son actif une école de recrues et sept cours de répétition. »

## SION

### Chez les motocyclistes du Centre

La section du Rhône du M. C. V. a tenu dimanche à Sion au café de Mlle Maria Lattion son assemblée annuelle, sous la présidence de M. F. Schlotz. L'ordre du jour fut liquidé à la satisfaction générale : protocole par M. Cl. Luyet, comptes par M. Henri Kittel, lequel est proclamé membre d'honneur. Le comité désigné pour 2 ans est élu comme suit : MM. Jules Perretten, président d'honneur ; François Schlotz, président ; Schupbach, vice-président ; Cl. Luyet, secrétaire ; Henri Kittel, caissier ; Alphonse Proz, membre adjoind.

Le calendrier des courses de 1940 prévoit : le 14 avril, raquette à Savièse, M. Reynard, chef de course ; 19 mai, sortie à Nax, M. Constantin chef de course ; 23 juin pique-nique à Daillon, M. Gachnang, chef de course ; 14 juillet, M. Déli-troz, chef de course ; 11 août, aux Haudères, M. Kitter, chef de file.

Souhaitons que rien ne viendra déranger ces projets.

Signalons encore qu'avant l'assemblée les clubs ont fait honneur à une délicieuse raquette servie par les soins de l'établissement.

## Les Sports

### Les demi-finales de la Coupe suisse

Dimanche, Lausanne-Sports a brillamment éliminé, à Bâle, le F.-C. Nordstern, par 3-1 ; Grasshoppers est allé battre Lugano sur son propre terrain, 2-0 ; Granges a eu de la peine à prendre le meilleur sur son coriace visiteur, Chaux-de-Fonds, 5-4 ; et Young-Boys a battu Young-Fellows de Zurich.

Lundi soir ont été tirés au sort les matches des demi-finales de la Coupe suisse, qui se disputeront le 11 mars : c'est ainsi que Lausanne-Sports rencontrera Granges à Berne et qu'à Bâle Grasshoppers sera aux prises avec les Young-Boys de Berne.

## Don national. — Résultat de la collecte en faveur du Don national et de la Croix Rouge dans le district de Martigny :

Commune :	Don Mun. et Bourg.	Collecte à domicile	Total gén. commune
Bovernier	250.—	101.—	351.—
Charraz	100.—	278.—	378.—
Fully	300.—	712.—	1.012.—
Isérables	250.—	286.70	536.70
La Bâtiar	100.—	84.—	184.—
Leytron	400.—	1.339.55	1.739.55
Martigny-Bourg	400.—	2.296.45	2.696.45
Martigny-Combe	100.—	238.20	338.20
Riddes	200.—	607.—	807.—
Martigny-Ville	1.500.—	7.147.05	8.647.05
Saillon	100.—	100.35	200.35
Saxon	500.—	1.295.80	1.795.80
Trient	50.—	125.50	175.50
TOTAUX	4.250.—	14.611.50	18.861.60
Frais et débours			132.65
Résultat net de la collecte du district			18.728.95

Ce résultat est magnifique et le comité du district est heureux de constater que les Municipalités les Bourgeoises, les Sociétés et les particuliers ont répondu avec une grande générosité à l'appel qui leur avait été adressé. A tous les donateurs, le Comité exprime ses remerciements les plus vifs qui s'adressent également à toutes les personnes qui ont bien voulu se charger de la collecte dans les communes. Le beau résultat que nous enregistrons fait honneur au district de Martigny et à sa généreuse population.

Le Comité du district de Martigny de la collecte du Don national et de la Croix Rouge.

Salvan. — Nécrologie. — Demain sera ensevelie à Salvan Mme Joseph Jacquier née Emma Délez, épouse de M. Joseph Jacquier, ancien conseiller communal et mère de MM. Joseph et Henri Jacquier. La regrettée défunte s'en va dans sa 58e année après une pénible maladie.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'assurance de notre bien sincère sympathie.

Comptes 1939. Rectification. — L'Administration communale de Salvan nous prie de bien vouloir insérer la rectification suivante qui fait suite à l'entrefilet paru dans le No du Confédéré du vendredi 23 février :

« Lors de l'impression des comptes 1939, il s'est produit une coquille typographique qui a fait omettre dans les dépenses de gestion un poste de 706 fr. 15, représentant les dépenses pour le Service du feu. Le total des dépenses indiqué, soit 96.510 fr. 85, est exact et conforme aux écritures dans les livres. »

(Note réd.) Nous insérons volontiers la rectification ci-dessus. Si l'Administration communale de Salvan avait pris la peine de vérifier les formulaires des comptes avant qu'ils aient été adressés aux contribuables, elle se serait évitée les remarques qui lui ont été judicieusement adressées, attendu que le public ne pouvait pas savoir qu'il s'agissait d'une coquille typographique !!!

Foires du mois de mars. — Loèche-Ville, 4 ; Brigue, 14, 28 ; Viège, 9 ; Martigny-Ville, 25 ; Monthey, 20 ; Sierre, 18 ; Sion, 30 ; Tourtemagne, 30.

Sauvés par un bébé. — L'autre nuit, les époux Romailleur, de Granges, furent réveillés par les pleurs de leur enfant âgé de quelques mois. En se levant, ils constatèrent que des émanations de gaz provenant d'un fourneau les avaient surpris pendant leur sommeil et qu'ils avaient déjà tous subi un commencement d'intoxication. Ils durent faire appel à un médecin de Sierre et maintenant leur santé est rétablie.

Pour les infirmes et les anormaux. — L'Association valaisanne en faveur des infirmes et des anormaux informe le public que la vente des cartes qui se fait actuellement à domicile par un colporteur qui se dit envoyé par elle ne la concerne pas.

Par contre, l'Association fait appel à la générosité du public en faveur de la vente des cartes « Pro Infirmis » qui seront présentées dans chaque localité, du 26 février au 6 avril, par des personnes de l'endroit.

Le service social de Monthey accepte avec reconnaissance les effets usagés tels que : chaussures, vêtements, linge, etc.

Adresse : Service Social, Monthey.

Les territoriaux ont mobilisé. — Lundi matin le Bat. terr. 133 a mobilisé à Sion, sous le commandement du major Rong. Tout s'est passé le mieux du monde et mardi nos braves territoriaux ont été acheminés, par le train, assez loin... quelque part en Suisse.

## „L'Armorial Valaisan“

Ainsi que le Confédéré l'a déjà annoncé, un Armorial valaisan est en voie de souscription.

L'ouvrage, qui est d'un très bel effet artistique, a exigé plus de trente ans de recherches et d'études par des personnes compétentes et dévouées lesquelles ont eu à cœur de mener à bien la préparation de cette touchante évocation du passé de notre cher pays.

Or, cet armorial, qui complète admirablement celui de d'Angreville paru il y a plus de 70 ans et dont il n'existe que quelques rares exemplaires, comprendra, outre les armoiries officielles valaisannes (canton, dixains et communes), plus de douze cents armoiries de familles.

Mais pour qu'il puisse être édité, 300 souscriptions au minimum sont nécessaires pour couvrir seulement les frais d'impression.

Si ce chiffre n'était pas atteint, la publication devra être abandonnée.

Aussi est-il vivement à espérer et à souhaiter que malgré la dureté des temps, l'Armorial valaisan puisse enfin voir le jour.

Certes, il faut reconnaître que la guerre, survenue bien intempestivement, a porté un grand préjudice au parachèvement de l'ouvrage.

Mais, avec une ardeur à laquelle on ne saurait que rendre hommage, leurs auteurs ont estimé que le projet ne devait pas être abandonné.

Et ils ont tout à fait raison.

C'est pourquoi nous ne saurions que bien modestement nous associer ici à l'appel lancé par M. le conseiller d'Etat Pitteloud, chef du Département de l'Instruction publique, et MM. les chanoines Dr Imesch et Dupont-Lachenal, les présidents respectifs de nos deux Sociétés d'Histoire du Valais, pour que l'on soutienne l'œuvre en chantier en lui apportant les souscriptions les plus nombreuses.

Celles-ci peuvent se faire par le versement au compte de chèques N° 1914 Armorial valaisan. Sion, ou auprès de la Bibliothèque cantonale à Sion. Elles courront jusqu'au 31 mars, date à laquelle l'ouvrage pourra être obtenu pour le prix de faveur de fr. 70.—

Toutefois, dès le 31 mars, le prix sera porté à fr. 85.—

Une liste des souscripteurs sera même publiée et ajoutée à l'ouvrage.

Aussi, non seulement les personnes privées, mais chaque commune valaisanne aura-t-elle à cœur de soutenir cette œuvre patriotique en contribuant par sa souscription.

Tout vrai bon Valaisan, attaché à ses traditions, ne saurait d'ailleurs que désirer le succès d'une pareille entreprise qui constitue également pour notre canton la preuve de son amour pour les belles choses artistiques.

Saxon. — Représentation en faveur du Don national. — (Corr.) Comme nous l'avons déjà annoncé, la Sté féd. de gymnastique de Saxon donnera ses représentations dimanche 3 mars en matinée et en soirée. Le programme, richement conçu, comportera des exercices à mains libres, des exercices individuels aux engins ainsi que des pyramides et des poses plastiques. Les pupilles présenteront une grande ronde militaire d'une composition merveilleuse qui se prête admirablement bien pour les temps présents. Après l'entracte, nous suivrons les péripéties d'une grande pièce dramatique en 5 actes jouée il y a déjà une dizaine d'années dans cette même salle et reprise à la demande d'un nombreux public. Ceux qui n'ont pas eu le privilège de l'applaudir en son temps viendront sans le regretter et ceux qui ont déjà eu la bonne fortune de l'avoir suivie reviendront l'applaudir à nouveau.

Le spectacle se terminera par le traditionnel ballet dansé par huit « pioupious », mais cette fois le gris-vert sera porté par de charmantes demoiselles... C'est donc une belle manifestation que la grande salle du Casino s'appête à enregistrer une fois de plus. Tout le monde aura à cœur de venir soit l'après-midi soit le soir, encourager cette active et bienfaisante société qui travaille pour le bien et la santé de nos populations.

Rappelons que le bénéfice net de cette manifestation sera versé entièrement au Don national suisse et à la Croix Rouge suisse.

P. S. — Vu la longueur du programme, les représentations débuteront aux heures précises.

Distinction. — M. Pierre de Chastonay, pharmacien à Lausanne, un des membres fondateurs du Cercle valaisan de la capitale vaudoise, a été nommé au secrétariat central de la Société pour la réglementation en Suisse des produits pharmaceutiques et hygiéniques spécialisés. Cette institution a son siège à Genève où M. de Chastonay va transporter son domicile.

## Don national

L'assemblée générale de la Coopérative d'électricité de Martigny-Bourg du 24 février, acceptant la proposition du comité de direction, a voté la somme de 500 fr. pour le Don national. Comme à l'ordinaire, elle a attribué les allocations de 200 fr. chacun au comité de bienfaisance et à la Fanfare Edelweiss.

## A propos de l'arrêt du train de nuit

A l'occasion de la mise à l'enquête des horaires de chemins de fer pour la période de 1940-1941, le Département cantonal des travaux publics — sur l'instance prée des administrations communales de Martigny-Ville et Bourg et de la Chambre valaisanne de commerce — a demandé à la Direction générale des CFF l'arrêt à Martigny du train montant de minuit 50, au moins trois fois par semaine.

Cette facilité n'a pas été accordée, l'arrêt de ce train n'ayant été demandé que 87 fois durant la période du 15 mai 1939 au 14 janvier 1940. Par contre, la Direction des CFF est disposée à maintenir pour cette nouvelle période la facilité accordée l'année dernière, c'est-à-dire l'arrêt de ce train à Martigny pour deux voyageurs annoncés à l'avance au chef de gare de Martigny.

Nous engageons la population de Martigny et environs à utiliser le plus souvent possible ce train ; de cette façon, il sera certainement possible d'obtenir plus tard un arrêt régulier du train de nuit en gare de Martigny.

En attendant, remercions toutes les personnes et administrations qui ont fait des démarches en vue de l'arrêt de ce train.

## Tout le monde parle des « 4 plumes blanches »

C'est le titre du grand film en couleurs qui a triomphé à Londres et à Lausanne pendant les fêtes de Noël et Nouvel-An. Un film remarquable que le cinéma Etoile de Martigny a pu se procurer au prix d'énormes sacrifices et que le public valaisan pourra voir pendant 5 jours : du mercredi 28 février au dimanche 3 mars.

Le fils du général Faversham a refusé de partir avec son régiment pour le Soudan. Le scandale est grand. La véritable raison est l'amour immense que le jeune officier porte à sa fiancée. Ses amis le désavouent, sa fiancée également. Le jeune officier reçoit 3 plumes blanches de ses camarades de promotion, ce qui est un symbole de lâcheté : Elise, sa fiancée lui donne également une quatrième plume blanche. Le jeune homme est complètement désespéré ; son meilleur ami lui conseille de partir et de se signaler par des actions d'éclat afin de pouvoir reconquérir le cœur de sa fiancée et de rendre les 4 plumes blanches à ceux qui ont cru devoir lui faire cette injure. Partira-t-il ? Vous le saurez en voyant ce film grandiose qui vous laissera une profonde impression.

Attention : 5 séances seulement. Pas de prolongation possible. Ce soir, mercredi, 1ère séance.

## Martigny-Bourg : pour la Chapelle.

Le public de Martigny-Bourg en particulier, et de la paroisse de Martigny tout entière, est informé qu'un comité s'est constitué à Martigny-Bourg qui, avec l'agrément du Conseil municipal, organise un loto les samedi 16 et dimanche 17 mars, dont le bénéfice servira à terminer la décoration de la chapelle.

La population de Martigny-Bourg qui a fait preuve, cette année encore plus que d'habitude, de sa louable générosité, particulièrement à l'occasion du Noël du soldat et du Don national, saura réserver un accueil également favorable à cette œuvre locale. Des dames passeront pour récolter les lots offerts, et chaque personne désireuse de faire un don pour ce loto peut l'adresser à Mme Joseph Emonet, président. Nous comptons sur la générosité de tous les paroissiens de Martigny.

## LE CORSO : « L'escadrille de la chance »

Tous les soirs, rappelés-le, séance à 20 h. 15 précises et matinée à 14 h. 15, vu la longueur du programme qui est complété par un excellent film du far-west. L'escadrille de la chance, tourné dans les beaux sites de l'Afrique du Nord, dans les milieux de l'aviation et contenant d'importantes scènes aériennes a tous les éléments qui font les bons films « public ». Les jeux dangereux du flirt et de l'héroïsme sont brodés sur un décor essentiellement mouvant : nuage, ciel prestigieux, dunes de sable. Lili Damita, André Luguet, Jacques Catelain interprètent cette délicieuse comédie d'aventures.

Rappelons aussi que le Corso est muni de 2 appareils spéciaux pour les personnes dures d'oreille, et que ces appareils sont mis gracieusement à la disposition du public.

## Ski-club « Avenir », Martigny

Voici les résultats du challenge Chevillod couru le dimanche 26 février à La Forclaz :

Descente : 1. Tornay Alphonse ; 2. Collaud Georges ; 3. Délez G. ; 4. Chambovey A. ; 5. Collaud F. ; 6. Pahud L. ; 7. Pélissier B. ; 8. Giroud L. ; 9. Jacquéroz P. ; 10. Collaud J. ; 11. Pillet C. ; 12. Darbellay B., etc.

Obstacles : 1. Tornay H. ; 2. Giroud L. ; 3. A. Chambovey ; 4. Collaud F. ; 5. Délez G. ; 6. Collaud G. ; 7. Collaud J. ; 8. Jacquéroz P. ; 9. Pahud L. ; 10. Pillet C. ; 11. Darbellay R. ; 12. Pélissier B.

Slalom, 2 manches : 1. Giroud Louis ; 2. Collaud F. ; 3. Chambovey A. ; 4. Collaud J. ; 5. Jacquéroz P. ; 6. Pahud L. ; 7. Collaud G. ; 8. Pélissier B. ; 9. Darbellay R. ; 10. Tornay H. ; 11. Délez Gaston ; 12. Pillet C.

Combiné : 1. Giroud Louis ; 2. Chambovey A. ; 3. Collaud F. ; 4. Tornay H. ; 5. Collaud G. ; 6. Collaud J. ; 7. Jacquéroz P. ; 8. Pahud L. ; 9. Délez G. ; 10. Pélissier B. ; 11. Darbellay R. ; 12. Pillet C., etc.

Le challenge est gagné pour une année par Giroud Louis ; toutes nos félicitations. Merci aux nombreux spectateurs qui ont suivi le concours et ont porté ainsi un vif intérêt à cette manifestation.

## Harmonie

Ce soir, mercredi, à 20 h. 30, répétition générale. (Concert de Pâques).

## On prendrait en famille JEUNE GARÇON

de bonne conduite. Occasion d'apprendre l'allemand et de fréquenter l'école primaire. Famille Abram Amslutz, agriculteur, Montbautier-Fuel (Jura b.)

## Registres

Imprimerie Nouvelle A. Montfort, Martigny

**Le CORSO**      **ETOILE**

TOUS LES SOIRS à 20 h. 1/4 précises et 14 h. 1/4, vu la longueur du programme

Une passionnante aventure

**L'ESCADRILLE de la CHANCE**

avec Lili Damita, André Luguet, Jacques CATELAIN

En complément

**UN FAR-WEST**

UN BEAU SPECTACLE

INOUI !! MERVEILLEUX !! **CE SOIR mercredi, 1re séance**

LE PLUS GRAND FILM DE TOUS LES TEMPS

**Les 4 Plumes Blanches**

Une formidable réalisation qui vous stupéfiera par sa prodigieuse envergure

Le film en couleurs le plus grandiose édité à ce jour et qui surpasse tout ce que vous pouvez imaginer.

**Tout MARTIGNY ira voir "Les 4 PLUMES BLANCHES"**



## SIERRE

### Assemblée de la ligue antituberculeuse

L'assemblée générale de la ligue antituberculeuse du district de Sierre réunie dimanche 25 crt à la grande salle de l'Hôtel Terminus sous la présidence de M. le préfet de Werra. Toutes les places étaient prises... principalement par les enfants des écoles.

M. le Dr de Werra remercie les personnes qui, durant l'exercice écoulé, ont accordé à la ligue leur généreux appui, notamment Mme Mercier de Molin qui fut l'âme de cette institution de prévoyance. Il signale le rôle particulièrement bienfaisant de l'infirmière-visiteuse Mme Messmer-Genetti, et celui de M. le Dr Stéphan, directeur du dispensaire.

Puis le secrétaire, Cl. Bérard, instituteur, donne lecture du protocole des deux dernières assemblées générales et il présente ensuite un rapport complet sur l'activité de la ligue durant l'exercice écoulé. Ce rapport suivi des comptes et de la liste des membres a été imprimé; il sera distribué à titre de propagande dans toutes les communes du district.

L'infirmière visiteuse donne connaissance du travail qu'elle a effectué en 1939 dans les diverses localités. L'assemblée a pu se convaincre par des chiffres que Mme Messmer déploie une activité aussi considérable que bienfaisante; aussi a-t-elle été vivement remerciée par M. le Dr de Werra.

M. le Dr Brocard, vice-président de la ligue, fait ensuite un exposé au sujet de l'achat des Taulettes, des transformations à faire subir au bâtiment en vue de sa nouvelle destination. L'assemblée ratifie à l'unanimité les décisions prises par le comité.

M. le Dr Charles Rey présente ensuite les comptes de l'exercice 1939; ils bouclent par un excédent de 5879 fr. 50 avec un roulement de 74.306 fr. 05; quant au budget de 1940, il est déficitaire pour une somme de 24.050 fr., que la ligue devra obtenir de la générosité publique.

C'est sans doute la projection du film « Annie » qui avait attiré la foule des enfants. Ils y auront pris de salutaires leçons, car ce film est une belle illustration des causes de la tuberculose, du dépistage de la maladie et des moyens de guérison. Ce film fut présenté par le Dr Stéphan, privat-docent, qui avait tenu auparavant à montrer combien cette maladie est différente des autres; au début le patient ne se rend pas compte qu'il est atteint. C'est pourquoi il faut faire le dépistage déjà dans les classes. Puis le traitement est long; aussi les efforts du malade doivent se poursuivre souvent durant des années, d'autant plus qu'il n'existe pas de remède spécifique contre la tuberculose.

M. le Dr Stéphan insiste pour que les enfants ne viennent pas au dispensaire sans y avoir été envoyés par l'infirmière visiteuse; car, avant de porter un diagnostic, il faut avoir fait des enquêtes préalables. Le directeur du dispensaire souhaite la collaboration des médecins du district, afin que la lutte contre la tuberculose soit menée avec le plus de chances possibles. Espérons que son appel soit entendu.

### Banque Populaire de Sierre S. A.

L'assemblée générale des actionnaires du 24 fév. 1940, à laquelle 76 actionnaires et 410 actions étaient représentés, a eu lieu à l'Hôtel Château Bellevue à Sierre. Elle a décidé de doter les réserves du 15 % du bénéfice réalisé, de répartir un dividende net de 50 fr. aux actions, de faire des donations à des œuvres locales pour une somme de 1000 fr. et de reporter à compte nouveau 12.289 fr. 95.

Elle a ensuite donné décharge aux organes de la Banque, avec remerciements pour leur gestion consciencieuse. Le bilan de l'année 1939 fait ressortir un développement très favorable de l'établissement. Le mouvement total a atteint 70 millions. Le total du bilan augmente de 307.000 fr., à 8.483.000 fr. et les dépôts et créanciers divers progressent de 7.021.000 à 7.326.000 fr., chiffre le plus haut atteint jusqu'à maintenant. Le bénéfice se monte, y compris le report de 1938, à 65.529 fr. 95, contre 76.500 fr. l'exercice précédent.

Ensuite de l'attribution de 10.000 fr. sur le produit de 1939, le fonds de réserve atteint la somme de fr. 350.000 ou le 50 % du capital social de 700.000 fr.

La Banque n'a aucun engagement à l'étranger et elle traite ses affaires uniquement dans la région. Elle est affiliée à l'Union suisse des banques régionales, laquelle procède périodiquement à la révision de ses comptes.

## MONTHIEY

### Un grand concert de bienfaisance

Toujours prête à rendre service et à soutenir ce qui peut contribuer à aider l'armée, notre Harmonie municipale a accepté avec empressement de donner un concert en faveur des œuvres sociales de la Br. mont. 10. Ce programme dont le concert est aussi varié qu'abondant et qui comporte notamment des productions d'une touchante originalité, sera donné dimanche soir 3 mars à 20 h. 30 dans la grande salle de l'Hôtel du Cerf, sous la direction de M. le professeur Duquesne. Il est placé sous les auspices de M. le colonel-brigadier Schwarz, Cdt. de la Br. mont. 10.

A vendredi le programme détaillé de cette générale et intéressante manifestation.

### Conférence Perret

Hier soir a eu lieu dans la grande salle du Cerf la conférence donnée par M. le professeur Perret sur la Finlande. Un très nombreux public avait répondu à l'appel des organisateurs. L'excellent chœur de dames la « Clé de Sol » prêtait son gracieux et intelligent concours.

Nous reviendrons sur cette manifestation de sympathie à l'égard du petit pays héroïque et martyr qui donne en ce moment au monde le plus bel exemple que peut donner un peuple libre et fier.

## LEYTRON

# Vignes

Par la voie des enchères publiques qui se tiendront à Leytron, au Café Rob, samedi 2 mars prochain, à 14 heures, il sera vendu un certain nombre de vignes et masots, appartenant à Monnet François-César, à Isrables, et à son épouse. Ces vignes sont toutes reconstruites et en plein rapport. Dès 13 heures, les vendeurs se trouveront au Café Rob pour visiter les vignes se trouvant à proximité immédiate du village de LEYTRON.

Par ordre : Lucien Gillioz, notaire à Martigny-Ville.

# Nouvelles de l'étranger

### Les Finlandais évacuent Koivisto

La guerre du Nord prend une tournure plutôt dramatique pour les Finlandais, qui ne reçoivent pas des secours en hommes suffisants. Les Russes multiplient leurs attaques massives contre l'extrême droite de la ligne Mannerheim, en direction de Viborg. Devant une telle pression, les Finlandais ont dû abandonner lundi les forts de Koivisto, après les avoir fait sauter. Toute résistance était, en effet, devenue inutile puisqu'il n'était plus possible de ravitailler les défenseurs en vivres et en munitions. Plutôt que de sacrifier inutilement des hommes pour obtenir encore quelques succès momentanés et de prestige, le maréchal Mannerheim a préféré les retirer sur la ligne principale de défense en avant de Viborg.

La ville même, comme une large zone en arrière de celle-ci, est solidement fortifiée et l'on peut être assuré que les Russes devront arroser de leur sang tous les pouces du terrain conquis. La ville de Viborg comptait 85.000 habitants et était la seconde en importance de la Finlande; elle est presque complètement détruite, mais offre une grande protection contre le bombardement.

### C'est une perte d'importance...

La perte des batteries de Koivisto est considérée comme de la plus haute importance. Jusqu'ici les navires de guerre soviétiques avaient été tenus à l'écart par le tir de ces batteries qui empêchèrent également le débarquement des troupes soviétiques derrière la ligne Mannerheim. Les troupes russes qui cherchèrent à avancer sur la glace du golfe de Finlande furent tenues en échec par les forts de Koivisto.

### Viborg va-t-elle être prise ?

La pression des troupes russes sur Viborg n'a pas diminué. Mais les Finlandais qui ont reçu des renforts contiennent partout l'avance de l'ennemi. Leur résistance s'appuie sur les fortifications récemment élevées dans la région de Kainaat et de Viipuri, ainsi que sur les batteries disposées tout autour de l'île d'Unras. Actuellement, la grande inquiétude du haut commandement finlandais est que les Russes parviennent à tourner les défenses de Viborg par l'ouest et à prendre pied derrière la ligne Mannerheim en opérant un vaste mouvement tournant sur les glaces du golfe de Finlande. On relève toutefois que cette opération n'aurait pas sans difficultés énormes, puisque, sur la glace, les assaillants seraient privés de toute protection et exposés ainsi aux feux destructeurs des canons et des armes automatiques des troupes qui tiennent le rivage.

### Une conférence « négative » !

La conférence de Copenhague s'est terminée sans éclat et on peut dire qu'elle fut presque négative. Les Etats scandinaves (Norvège, Suède et Danemark) ont réaffirmé leur volonté de neutralité et de solidarité entre eux. Ils ont envoyé un télégramme à la Finlande, qui demande, elle, des hommes et du matériel de guerre! Il ne fut pas question de l'aide à apporter à la victime de l'agression soviétique, et on peut dire que les Etats scandinaves ont « laissé tomber » leur ancienne amie la Finlande. Pas tout à fait tout de même, puisqu'ils parlent d'une médiation, d'une « paix boiteuse »...

« Mais quand les puissances nordiques estiment que des négociations entre bell'gérants pourraient conduire à l'heure actuelle « à une paix juste et permanente », elles risquent fort de se tromper, estime le Temps de Paris. Aucune paix de compromis qui laisserait à l'Allemagne le bénéfice de la violence faite à des peuples libres ne saurait être juste, aucune paix laissant subsister le régime hitlérien et l'appareil militaire allemand dans la puissance qu'on lui connaît aujourd'hui, ne saurait être durable, car elle impliquerait une menace permanente pour toutes les petites nations et en premier lieu pour les Etats scandinaves, qui seraient entraînés par la force des choses dans l'orbite du Reich national-socialiste. »

### La garde du président est renforcée

La police secrète a renforcé de 35 hommes la garde du président des Etats-Unis, M. Roosevelt, et de sa famille. (Les quotidiens annoncent que M. Roosevelt serait pour la troisième fois candidat à la présidence des U.S.A.).

### Le don d'un Suisse à la France

Vendredi, au ministère de la guerre, un Suisse fixé en France, M. Huni, a remis à M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la défense nationale et à la guerre, un groupe d'automobiles d'oxygénotherapie, comprenant quatre voitures-hôpital, pouvant fournir de l'oxygène à dix-huit malades, un camion avec une réserve de bouteilles d'oxygène et une usine frigorifique roulante.

### Un procès sensationnel

On mande de Berlin que le mois prochain commenceront vraisemblablement à huis clos les débats du procès intenté à Georg Elser, l'auteur présumé de l'attentat de Munich.

### Vote massif de confiance

M. Daladier ayant posé à la Chambre française la question de confiance sur l'ordre du jour, la Chambre a adopté à l'issue des débats sur la censure l'ordre du jour, par 450 voix contre une.

### La guerre maritime

La guerre sur mer continue de déployer ses effets désastreux. Lundi, un navire écossais, le Loch Maddy de 4996 tonnes, a été torpillé dans l'Atlantique par un sous-marin allemand. Quatre hommes de l'équipage ont perdu la vie. 35 survivants ont été sauvés par un navire de guerre anglais qui aurait réussi à couler le sous-marin allemand.

Mais les sous-marins allemands ne s'attaquent pas seulement aux navires des Alliés; un de ces sous-marins a torpillé, à 10 milles du cap Villano, dans les environs de Vigo, le bateau espagnol *Banderas*, qui transportait des phosphates de l'Afrique du Nord à Pasajes, près de St-Sébastien.

Le vapeur suédois *Santos* a été coulé dans la partie septentrionale de la mer du Nord. Trente personnes, y compris quelques passagers, se trouvaient à bord et douze ont été sauvées. Le *Santos* avait un déplacement de 3840 tonnes.

On mande d'Hammerfest que le vapeur allemand *Orizaba*, de 4354 tonnes, s'est échoué au nord de Skjervaya et qu'il a coulé. L'équipage a pu être sauvé. L'*Orizaba* est l'un des bateaux allemands qui quittèrent récemment Vigo afin d'essayer d'échapper au blocus et de rentrer en Allemagne. (On remarquera que le vapeur allemand avait gagné le nord de la Norvège et qu'il escomptait certainement emprunter les eaux territoriales de ce pays pour regagner le Reich. Mais l'Angleterre est aujourd'hui avertie et veille au grain...)

Un autre bateau allemand qui quitta le port de Vigo (Espagne) pour forcer le blocus anglais et rentrer au Reich a été capturé lundi par un navire de guerre britannique et conduit dans un port anglais. Il s'agit du *Wahehe*, de 4709 tonnes.

Le vapeur anglais *Clan Morrison*, de 5936 tonnes, a heurté une mine dans la mer du Nord et a coulé. Un matelot a été tué et 15 blessés.

Le torpilleur français *Simoun* a coulé un sous-marin allemand au large de la côte du Finistère.

Enfin, l'*Anfinn*, navire norvégien de 790 tonnes, est entré en collision avec un sous-marin de nationalité inconnue. Le sous-marin aurait coulé, tandis que l'*Anfinn* est devenu une épave.

### M. Churchill et les neutres

En déposant le budget de la marine, hier aux Chambres des Communes, M. Winston Churchill, le premier lord de l'Amirauté britannique, a déclaré qu'à la fin de 1939 les Allemands avaient perdu au moins la moitié de leurs sous-marins, soit 35. Il doute qu'ils aient pu depuis lors en faire intervenir une dizaine de nouveaux. Au cours des deux derniers jours, un sous-marin a été sûrement atteint et deux autres paraissent l'avoir été.

Puis M. Churchill déclare: « La presse neutre fait beaucoup plus de bruit quand, dans un discours, j'attire l'attention des Etats neutres sur leurs devoirs que lorsque des centaines de bateaux neutres sont coulés. Il semble que l'Allemagne soit en train, grâce à l'attitude des Etats neutres, de réaliser des gains, soit qu'elle viole les règles internationales, soit qu'elle commette à l'égard des neutres des méfaits, soit qu'elle applique une interprétation stricte des droits des gens dans certains cas qui leur conviennent, soit qu'elle poursuive ces mêmes droits quand elle le juge opportun. »

« Ce n'est pas difficile à comprendre que le gouvernement anglais commence à être fatigué de cet état de choses, continue M. Churchill. Quant à moi, il me dégoûte. Je déclare en ce qui me concerne et cela sans hésiter que dans l'interprétation des dispositions juridiques et des conventions qui ont trait aux neutres, nous devons nous laisser guider plus par des considérations humanitaires que par un esprit de pédanterie. Le point de vue que nous avons adopté à l'égard de l'aventure de l'*Altmark* et qui a été approuvé avec joie par tout le peuple anglais, semble avoir rencontré l'appui de tout le monde civilisé. »

### Les missions américaines

M. Myron Taylor, l'envoyé personnel de M. Roosevelt auprès du Saint-Siège, a été reçu hier avec le cérémonial d'usage, au Vatican. La pape et l'ambassadeur se sont entretenus pendant quarante minutes. Puis M. Taylor a eu un entretien avec le cardinal Magliano.

Quant à M. Summer Welles, qui est envoyé par M. Roosevelt auprès de la France, l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne pour étudier les causes du conflit armé actuel, il a quitté l'Italie hier soir. Il arrivera à Zurich ce soir mercredi, mais ne passera pas à Berne comme certains journaux l'avaient précédemment annoncé. Il ne restera qu'une nuit à Zurich, et partira jeudi matin pour Berlin, où commenceront ses consultations officielles auprès du Fuhrer et de M. von Ribbentrop.

### Une alerte sur Paris : cinq blessés, un mort.

Lundi soir, une alerte s'est produite à Paris; aussitôt la D. C. A. française est entrée en action contre les avions allemands. Mais un obus de la D. C. A. est tombé, à 20 h. 45, à proximité d'une station du métro et a éclaté, causant des dégâts à une école et à un débit, et blessant six personnes qui se trouvaient sur les lieux. L'une d'elles est décédée des suites de ses blessures.

### Subsides pour les camions

Afin d'augmenter le nombre des camions susceptibles d'être utilisés par l'armée, le Conseil fédéral vient de décider d'allouer pour 1940 les mêmes subsides qu'en 1939 aux propriétaires de camions dont les véhicules répondent aux exigences demandées.

Le subside annuel ordinaire est égal au montant de la taxe cantonale payée en 1940 par le véhicule en question. Pour les quatre années suivantes, le subside sera égal au montant de la taxe payée cette année-là. Les subsides annuels supplémentaires suivant sont attribués: 150 fr. pour les camions légers; 1800 fr. pour les camions neufs aménagés en vue de l'emploi de carburants indigènes solides; 1000 fr. pour les camions usagés transformés en vue de l'emploi de carburants indigènes solides. Enfin, un subside unique et versé pour l'équipement militaire, soit 1300 fr. pour les camions neufs à pont avec arceaux et bache et 650 fr. pour les fourgons neufs.

### Le ski au cours alpin de la Br. 10

Pour clôturer sa première semaine d'instruction, le cours alpin Br. mont. 10 (quelque part en Suisse) organisa dimanche matin 25 fév. une épreuve de vitesse comprenant descente et slalom combinés. 5 patrouilles (effectif 50) effectuèrent un premier parcours semé de chicane et difficultés du terrain. 13 patrouilles (effectif 120) prirent le départ pour un tracé plus long. Chaque homme portait son mouqueton et on put admirer tout ensemble la résistance, l'adresse et l'équilibre de maints patrouilleurs.

Résultats: classe A: 1. Tf. Stahl Charles, 41"; 2. fus. Sarasin Emile, et Cpl. Forestier Pierre, 42"; 4. mitr. Albasini Victor 44"; 5. can. Hugenberger 45".

Classe B: appt Grandchamp Chs 1'19" 4-5; Lt. Gabus Maurice 1'25" 4-5; 1. mitr. Ravy 1'30" 4-5; 2. Sgt. de Kalbermann Eugène 1'31" 3-5; 3. Sgt.-maj. Barblan J. 1'32" 3-5; 4. fus. Vouardoux Vital, et cpl. Favre Edouard, 1'33".

Classement par patrouille: 1. Bat. fus. Bas-Vallais; 2. Bat. fus. Vaud-Vallais; 3. Cp. san. mont.

Grâce aux généreux donateurs, le gagnant de chaque catégorie reçut un joli prix.

### L'instruction préparatoire militaire

Le 7 mars la commission du Conseil des Etats examinera le projet du Conseil fédéral concernant l'instruction préparatoire militaire obligatoire pour la jeunesse masculine de 16 à 20 ans, qui fut adressé à l'Assemblée fédérale en décembre.

Le programme de l'instruction militaire préparatoire prévoit l'enseignement de la gymnastique pour les jeunes gens de 16 à 18 ans, pour autant qu'ils n'ont pas subi avec succès un examen de gymnastique; puis des cours pour jeunes tireurs de 17 à 18 ans, enfin des cours préparatoires militaires pour les jeunes.

Une certaine opposition s'est manifestée à l'égard du cours militaire préparatoire et ce notamment dans les milieux de l'enseignement qui craignent que ce cours mette à trop forte contribution la plus grande partie des jeunes gens qui sont précisément, à cet âge, à la veille d'un examen. On doute, d'autre part, que ces cours, dirigés militairement, puissent avoir les effets escomptés au point de vue de la préparation militaire de la jeunesse. On craint, au contraire, qu'ils ne tempèrent l'ardeur militaire des futurs soldats.

### L'impôt sur les célibataires

Lors de la récente session du Conseil des Etats la proposition stipulant que tous les célibataires ayant atteint 20 ans révolus payeront l'impôt a été acceptée par 22 voix contre 19 à la proposition de Coulon exonérant les femmes célibataires âgées de 20 ans.



Monsieur Joseph JACQUIER et ses deux fils Joseph et Henri, au Bioley; Madame et Monsieur Lucien DECAILLET-DELEZ et leurs enfants; Monsieur Louis DELEZ; Madame et Monsieur Clément GAY-DELEZ et leurs enfants; Madame et Monsieur Auguste VOEFFRAY-JACQUIER, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Louis DELEZ, leurs enfants et petits-enfants, en Amérique; ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Madame Joseph JACQUIER

née Emma DÉLEZ

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce et cousine, décédée le 27 février 1940, dans sa 58me année, après une pénible maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan le jeudi 29 février, à 10 h. 30.

P. P. E.



Le Comité de la Société de Jeunesse « Le Progrès » à Salvan prie ses membres de bien vouloir assister à l'ensevelissement de

## Madame Joseph JACQUIER

née DÉLEZ

mère de nos amis Joseph, président de la Société, et de son frère Henri.

Pour la date et l'heure, se référer à l'avis mortuaire ci-dessus.



Monsieur Jean-Pierre MORET et ses enfants, à Martigny-Croix et Martigny-Ville, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, expriment leur reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil, notamment au Groupe de mineurs No 30, au Martigny-Sports, à la Jeunesse Radicale et au Chœur d'Hommes.



Monsieur Edmond SIMONETTA et ses enfants, ainsi que Mme Amédée DENERIAZ et famille, profondément touchés des nombreuses témoignages de sympathie qui leur ont été adressés, dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, expriment leur gratitude émue à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil et spécialement au Groupe Scout St-Bernard.

## SUISSE

### L'affaire de l'hôpital de Fribourg

L'expertise ordonnée au sujet des détournements de la caissière de l'hôpital cantonal fribourgeois est pour ainsi dire terminée. Le montant des malversations atteint 90.000 fr. Une fois le chiffre fixé, la cause sera introduite devant le tribunal de la Sarine. La prescription sera sans doute invoquée par la défense pour les faits remontant à plus de dix ans.

Au cours de l'enquête, Mlle Anne-Marie Poffet, la caissière fautive, a gardé le silence le plus complet et le plus dédaigneux. On ne croit plus actuellement à l'existence de réserves dissimulées dans une banque ou ailleurs. On estime que le montant des détournements a fort bien pu être dépensé par la prévenue en parties de plaisir ou en secours à des personnes de son entourage.



**GRIPPE**

Toutes fièvres

# CATALYSINE du Dr Viquerat

DANS TOUTES LES PHARMACIES. FR. 4.50

## Banque Tissières Fils & C<sup>ie</sup> MARTIGNY

### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

et sous toutes formes, aux conditions **LES PLUS AVANTAGEUSES** avec toutes facilités pr amortissements et remboursements. Prêts sur billets. Comptes courants commerciaux. Crédits de constructions et entreprises.

Dépôts à terme 3 à 5 ans. Caisse d'Epargne aux meilleures conditions compatibles avec la sécurité des placements.

REPRÉSENTANTS :

à BAGES : M. Jules Vaudan, instituteur  
CHAMOSON : M. Abel Favre, secrétaire municipal  
FULLY : M. Marcel Taramarcz, négociant  
LEYTRON : M. Albert Luisier  
MONTHEY : M. Benjamin Fracheboud, avocat  
ORSIÈRES : M. Louis Rausis, négociant

## L'économie nationale ne doit pas s'arrêter !

Pour que la Suisse puisse subsister à la crise de guerre, le commerce et le trafic, c'est-à-dire toute la vie économique, doivent être maintenus durant la mobilisation.

Le journal n'est jamais autant lu qu'en cette période de guerre.

Par conséquent, toute la puissance de réclame du journal n'aura jamais été aussi forte qu'à ce jour.

## Grande vente de Mobiliers

JEUDI 29 février, VENDREDI 1er mars 1940  
de 9 h. du matin à midi et de 2 h. à 6 h., à

**Villa Elena, à Territet-Montreux**

La FONCIÈRE, près Hôtel Beau-Rivage

On vendra de gré à gré une quantité de Mobilier restant de 2 appartements, soit :

**Belle salle à manger** sculptée, avec 10 chaises rembourrées.

2 jolies chambres à coucher chêne et noyer à deux lits, armoires à glaces 2 portes, lavabos à glaces et tables de nuit. Chambre à un lit. Une grande coiffeuse à 3 glaces. Chiffonnier, commodes, tables, chaises. **Jolie salle à manger moderne en chêne**, chaises cuir. Bureau plat, bureaux-ministres, bureau-secrétaire noyer, 1 bibliothèque en 5 parties superposées, 2 fauteuils cuir, desserte chêne, **Tapis. 5 lits bois** complets à 1 et 2 places, 2 lits fer, armoires à glaces, armoires sapin, lavabos, etc. **Chambre à coucher acajou ancienne**. Bureau-commode sculpté ancien. Armoire ancienne. Meubles de salon bois noir avec glace, canapé, 2 fauteuils, secrétaire, console et table. Salon Ls XV velours. **Beau mobilier sculpté pour vestibule ou autre**, soit banc, table, 3 fauteuils et chaises. Glaces. Grand canapé ancien. **2 pianos. 1 pianola** avec 40 rouleaux. Violons. Superbe pendule marbre et bronze.

2 glacières. 1 fourneau à gaz "Le Réve" avec four à gauche superposés. **Superbe mobilier acajou acajou "EMPIRE"**. Quantité d'autres meubles.

**TOUT doit être vendu**

Vente aux enchères. Dimanche 3 mars, à 14 h. 30, au **Café Cretton, aux Rappes** Martigny-Combe, il sera vendu :

**Prés et vignes** au Torrent de St-Jean  
**Vignes et mazot** (à Plan-Cerlier et environs chants, son orchestre et  
**Alfred Vouilloz, notaire.**

## ST-MAURICE Halle de Gymnastique

Dimanche 3 mars 1940  
Matinée à 15 h. — Soirée à 20 h. 30

### Pour l'Armée

"LE VIEUX PAYS" présentera ses danses, ses chants, son orchestre et  
**Le Jeu du Balai** Farce du Ptit Maurice Zermatten

Vous avez assez,  
Pensez à ceux qui n'ont pas.

## 13<sup>e</sup> Tranche AVRIL 13



## LOTÉRIE ROMANDE

au profit des œuvres de secours et d'utilité publique pendant la mobilisation

825 000 francs de lots Le Billet Fr. 5.-  
Le 1/5 Fr. 1.-

172

SION, Avenue de la Gare. Ch. post. II c 1800.

A remettre à GENÈVE  
**CAFÉ** bien situé, avec appartement (avantageux). S'adr. U. REUSE, 20, rue des Eaux-Vives, Genève.

**Fumier**  
Env. 30 m3 bon fumier  
buv. sont à vendre.  
S'adr. E. PÉCLARD, BEX.

Abonnez-vous au "Confédéré"

**JEUNE JURISTE**  
ou licencié es sciences économiques, trouverait place de

**Stagiaire**  
lui permettant de se familiariser avec questions économiques et administratives.  
Ecrire sous chiffres P 1714 S Publicitas, Sion.

A VENDRE  
**Car alpin**

**CHEVROLET** 17 HP, 21 places, en parfait état. Prix très avantageux.  
Ecrire à Case postale No 52214 à Sion.

Exigez partout  
"Le Confédéré"

Feuilleton du « Confédéré » No 31

## Le Sosie de Jean Sardenac

par ANNIE et PIERRE HOT



— Darling !  
— Waski ?  
— Ne craignez rien : Waski est mort.  
Un frisson la secoua tout entière et, bienfaisantes, ses larmes coulèrent. Mais Daniel, à genoux maintenant à son côté, contemplait le pauvre visage crispé.  
— Grand Dieu ! mais vous êtes blessée ?  
Il venait, en effet, de s'apercevoir que l'une de ses jambes était ensanglantée.  
— Ce n'est rien. Quand j'ai vu que la voiture allait tomber dans l'eau, moi j'ai sauté, et j'ai dû alors me heurter contre quelque chose. Je n'ai rien senti d'abord, voulant seulement me sauver. J'ai nagé longtemps, malgré que la robe était gênante et que j'avais aussi très mal. Et puis, voilà, je suis atterrée ici. J'ai voulu me lever, mais je n'ai pas pu. Alors j'ai crié, crié ; mais personne n'est venu, et comme j'avais beaucoup de frayeur de Waski, je suis restée là, et j'ai attendu que le jour paraisse.  
Flossie avait parlé par saccades, au travers de ses larmes. Tout en l'enveloppant de son veston, Daniel écoutait avidement, sans la quitter des yeux. En effet, son anxiété remontait plus loin que l'accident. Que s'était-il passé depuis son enlèvement et quelle avait été l'attitude de Waski.

Certain lui dit leurs angoisses et leurs recherches affolées ; et, bien qu'il se fût efforcé d'atténuer le plus possible la part qu'il y avait prise, ainsi que ses appréhensions personnelles, Flossie ne douta plus que Waski avait dit vrai.  
Aussi, en cet instant merveilleux qui marquait la brusque terminaison de leurs terribles épreuves, l'inévitable réaction se produisit. Leurs sentiments mutuels, si longtemps prisonniers du doute, rompirent définitivement leurs chaînes. Leurs regards, rivés l'un à l'autre, suffirent à leur triomphe : les mots trop mièvres eussent été moins éloquents.  
Avec mille précautions, Daniel déposa sur les coussins de sa voiture le corps ruisselant et presque inerte ; puis, se penchant sur son précieux fardeau, il couvrit de baisers le cher visage exsangue, et ce silencieux aveu, si ardemment souhaité, scella définitivement leur pacte d'amour.  
Mais Flossie, à bout de forces, s'était évanouie.

### CHAPITRE XII

— Dany, donnez-moi une cigarette, please.  
— Non, vous avez bien assez fumé, aujourd'hui.  
— Mais, je veux !  
— Mais, moi, je ne veux pas, ma chérie.  
Paresseusement allongée dans un excellent fauteuil de cuir, un de ces crapauds moelleux d'où l'on ne voudrait jamais sortir, Flossie se leva et se dirigea vers la porte ; mais Certat, l'ayant devancée, lui barra la route. L'enlevant d'un geste prompt, il la maintint tout près de son visage, dont l'expression sévère s'adoucit.  
Elle lui sourit, passa ses bras autour de son cou, et taquina :  
— Je voudrais bien encore être Willy !  
L'étreinte se desserra ; elle le sentit et rectifia :  
— Seulement pour la cigarette, darling.  
Certat se mit à rire, baisa les yeux malicieusement, et, presque en courant, l'empêcha dans le salon voisin où Mrs Rudford et Mme Barsac les attendaient avec little Kate.  
Depuis le matin, à bord du Paris, ils voyageaient vers New-York. Cinq semaines s'étaient écoulées depuis le dramatique aventure de Flossie Bennett. Bien qu'en principe celle-ci aurait dû rester en France jusqu'au mois d'octobre, Mrs Rudford rentrant avec Cer-

tat le 10 juillet, il n'avait pu être question pour les deux jeunes gens de se séparer.  
Cependant, aucun danger ne subsistait maintenant pour Flossie, la mort de Waski laissant aux abois le reste de la bande. Celle-ci, d'ailleurs, avait été rapidement forcée par la police. La voiture de Jean Sardenac, retrouvée par lui devant sa porte, le lendemain de l'accident, disait clairement que les complices de l'aventurier tenaient à se débarrasser avant tout d'une pièce à conviction aussi compromettante. De plus, aidés des renseignements fournis par la jeune fille elle-même, les policiers, par recoupements, eurent vite fait de repérer la villa où Waski l'avait conduite. Or, Pedro, l'homme à tout faire du gangsters, s'appropriait à tirer au large, quand ils s'y présentèrent. Se voyant perdu, Pedro n'hésita point à « donner » les Pakering, lesquels furent arrêtés le jour même dans la propriété de Givet, sise à cinq cents mètres de la frontière belge, où Serge Waski avait décidé de séquestrer sa prisonnière.

Et maintenant, à bord, le dîner s'achevait gaîment. Ainsi qu'au dernier voyage, les repas étaient servis sur la terrasse de l'appartement de Mrs Rudford ; mais quatre couverts et non plus deux, comme la première fois, y étaient dressés, miss Bennett ne quittant pas ses amis.  
Micheline, toute à la joie de retrouver son mari, se montrait particulièrement enjouée, et la présence auprès d'elle de ce jeune bonheur avivait encore le sien.  
Au cours du repas, on ne parla que des amis laissés en France et des projets ébauchés. Une véritable amitié était née entre Certat, Jean Sardenac et Philippe Chevalier, et l'ingénieur ne pouvait oublier qu'en somme, c'était à ces derniers qu'il devait d'avoir à nouveau, et définitivement, démasqué Serge Waski.  
L'avant-veille du départ, il avait offert, au Pré Catelan, un grand dîner d'adieu. Consécration officielle de ses propres fiançailles et de l'union prochaine de Colette Archambault et de Jean Sardenac.  
Ce fut une soirée exquise. Me Chevalier-Merval, dans une improvisation charmante, assaisonnée d'une pointe de malice, avait eu le mot de la fin.  
— Je me réjouis, dit-il en substance, de l'heureux

épilogue d'une tragique aventure et, bien que cela puisse sembler paradoxal, je dois des félicitations toutes particulières à mon clerc — et, ce disant, il regardait en souriant Jean Sardenac — ce sur son erreur, que j'ignorais d'ailleurs, et qui fut la cause bien involontaire de ces doubles fiançailles.  
Mis, jour par jour, au courant des événements, M. James-Olivier Bennett avait aussitôt câblé son approbation et ses félicitations enthousiastes, en même temps qu'il exprimait son grand désir de connaître et d'accueillir son futur gendre.  
Quant à Mrs Rudford, bien que sa joie fût grande, elle n'en était pas moins mitigée de regret. Malgré les protestations de Daniel Certat, elle ne doutait pas qu'il devrait quitter Baltimore pour Philadelphie, où l'attendait une situation considérable, d'autant plus méritée qu'il ne l'avait point convoitée. Aussi n'était-ce pas sans émotion qu'elle envisageait le départ prochain d'un ami aussi précieux.  
Comme le dîner venait de prendre fin, Daniel, passant au salon, demanda :  
— Que ferons-nous de notre première soirée à bord ?  
— Je suis un peu fatiguée, répondit Micheline ; je resterai avec maman. Vous me rendriez service en me portant un radio pour John, en réponse à celui que je viens de recevoir.  
— Très volontiers. Vous m'accompagnez, Flossie ?  
La jeune fille qui, à ce moment, se trouvait debout à la porte de la terrasse, revint sur ses pas, s'approcha du divan, et adressant à Micheline un clignement d'œil complice, elle répondit :  
— Bien sûr, darling.  
Puis elle s'assit et ajouta, d'un petit ton délicieusement ingénu :  
— Mais seulement après avoir fumé une cigarette.  
Micheline partit d'un éclat de rire. Certat se contenta de sourire.  
— C'est une ultimatum ? dit-il.  
— Oh ! non, darling, une simple supposition.  
A regret, Daniel s'exécuta. Tout en refermant son briquet :  
— C'est la dernière, dit-il, et ceci est une affirmation !  
(à suivre)

(Reproduction interdite aux journaux de l'étranger pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France).